



Les membres du Conseil général de la Commune de Rue
sont convoqués en séance **le jeudi 12 février 2026 à 19h30**
à la salle polyvalente de Promasens

Ordre du jour

- 1. Constitution de la séance**
- 2. Approbation du procès-verbal du 15.12.2025**
- 3. Présentation générale du budget 2026** (présentation globale)
- 4. Coefficients et taux d'impôts**
 - 4.1. Modification du coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques 77.00% à 95.00% de l'impôt cantonal de base
 - 4.1.1. Préavis de la Commission financière, débats et vote
 - 4.2. Modification du taux de contribution immobilière de 1.50% à 2.50%.
 - 4.2.1. Préavis de la Commission financière, débats et vote
- 5. Budget 2026**
 - 5.1. **Présentation du budget de résultats**
 - 5.1.1. Rapport de la Commission financière, débats
 - 5.2. **Présentation du budget des investissements**
 - 5.3. Approbation des budgets
- 6. Reprise du bilan de l'Association de la salle polyvalente de Promasens**
 - 6.1. Reprise et intégration du bilan de l'Association à la comptabilité de la nouvelle commune
 - 6.2. Présentation du bilan
 - 6.3. Débats et vote sur la reprise des actifs et passifs du bilan
- 7. Divers**
- 8. Clôture de la séance**

Le Bureau du Conseil Général

Ecublens, le 19 janvier 2026